

Centre canadien pour les eaux intérieures.

De même, le Global Environment Facility (GEF) et le fonds multilatéral du protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone pourraient servir à favoriser la coopération globale. Les deux fonds représentent des tentatives à établir un mécanisme financier qui profitera pleinement des organisations actuelles telles que la Banque mondiale, l'UNEP et le UNDP.

7. La CNUED

Au Japon, la CNUED est vue de plus en plus comme étant le point central d'une variété de questions spécifiques d'ordre environnemental et économique. Des gens dans les cercles politiques, académiques, commerciaux et syndicaux, ainsi que les ONG environnementales, font partie du processus préparatoire. Cela s'applique également au Canada.

Le Programme 21 (Annexe 5) identifie plusieurs questions spécifiques et domaines généraux qui nous préoccupent. Ceux-ci seront tous examinés au cours des préparatives pour la CNUED. On espère que la CNUED servira de forum pour la signature de plusieurs ententes concernant ces questions.

LA CNUED de la perspective japonaise

Le Japon espère contribuer au

développement d'une Charte de la Terre qui s'appliquerait à travers le monde. Ce faisant, il se baserait sur l'expérience acquise lors de la résolution de ses propres graves problèmes environnementaux.

La CNUED représente une occasion précieuse de s'occuper des aspects institutionnels du problème environnemental global. Toutefois, au cours du processus, le défi sera d'éviter de créer d'énormes nouvelles bureaucraties en restructurant et coordonnant des institutions actuelles.

La CNUED représente aussi une occasion de régler des questions telles que le transfert de technologie, les ressources financières, le changement de climat, le déboisement, la diversité biologique et les ressources marines.

Toutefois, la conférence doit également être perçue comme étant une occasion d'améliorer les relations entre le Nord et le Sud.

La CNUED de la perspective canadienne

Le mouvement canadien pour l'environnement, ainsi que les ONG, travaille étroitement avec le gouvernement canadien au cours du processus préparatoire. Toutefois, on se demande si les progrès sont trop lents pour certaines questions.

Les attentes canadiennes ressemblent beaucoup à celles des japonais concernant